

LA CLASSE OUVRIÈRE ET LE SYNDICALISME EN FRANCE DE 1789 À 1965

par Georges VIDALENC (1885-1967)

Ancien Directeur du *Centre d'éducation ouvrière* (C.E.O.)
de la *Confédération générale du Travail - Force ouvrière* (C.G.T.-F.O.)

édité en 1969
par la *Confédération générale du Travail - Force ouvrière* (C.G.T.-F.O.)
avec le timbre de la *Fédération du Livre C.G.T.-F.O.*

Chapitre 1^{er}:

1789 - 1830 LA NAISSANCE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

On peut dire qu'il n'y a pas, en France, de problème ouvrier avant le XIX^{ème} siècle. Certes, il y a eu auparavant des problèmes du travail, des difficultés, des tensions et même des conflits entre employeurs et employés, mais il s'agissait alors de questions qui n'intéressaient que de petits groupes, voire même des individus isolés, et dont le retentissement était limité, malgré les inquiétudes, les misères et les deuils qu'ils pouvaient entraîner.

Le régime du travail sous l'ancienne monarchie, les métiers jurés, les corporations, même les confréries d'entraide, n'avaient certes pas l'aspect idyllique qu'une certaine littérature leur prête volontiers, mais ils avaient du moins, pendant des siècles, assuré aux travailleurs salariés une sécurité relative en déterminant assez étroitement le cadre de leur existence et de leurs activités. Pourtant ces institutions avaient vieilli, elles manquaient de souplesse et au XVIII^{ème} siècle, elles ne correspondent plus guère aux nécessités d'une vie économique qui se transformait de jour en jour, ni à des mentalités ouvrières en évolution. C'est ce qui explique pourquoi en 1789 elles n'étaient plus guère défendues que par les privilégiés qui en bénéficiaient, c'est-à-dire les maîtres en exercice, tandis que les compagnons, qui n'avaient pas les mêmes raisons de s'en déclarer satisfaits, s'en désintéressaient graduellement ou réclamaient leur suppression. Toutefois le problème ouvrier ne se posait pas encore de façon générale dans le pays et Karl Marx lui-même reconnaîtra qu'au début de la Révolution, «le prolétariat et les diverses couches du Tiers-état qui n'appartenaient pas à la bourgeoisie, n'avaient pas encore d'intérêts séparés de ceux de la bourgeoisie et ne formaient pas encore de classe ou fraction de classe à développement indépendant» (1).

Il est significatif de noter que sur les 5.000 brochures environ qui furent publiées à l'occasion de la réunion des *États généraux*, il n'y en a guère qu'une vingtaine qui dénoncent la sujétion et les maux des travailleurs de l'industrie, encore n'émanent-elles pas de compagnons. Les *Cahiers de doléances*, dans leur ensemble, ignorent la classe ouvrière et ne s'intéressent à la classe des pauvres que sous l'angle de la charité.

Mais ne déduisons pas de ce silence que les compagnons étaient entièrement satisfaits. L'existence et l'activité des «*Compagnonnages*» prouvent bien que les *Corporations* étaient déjà jugées par eux suspectes

(1) Pour les problèmes concernant l'organisation du travail sous l'ancien régime, voir notamment: Émile Cornaert, «*Les Corporations en France avant 1789*», Paris 1781; Émile Levasseur, «*Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789*», 2 volumes, Paris, 1900 et 1901; Étienne Martin-Saint Léon, «*Histoire des corporations de métiers, depuis les origines jusqu'en 1789*», Paris, 1897.

ou insuffisantes, sinon malfaisantes et nous verrons les salariés se rallier fréquemment aux idées nouvelles, mais ils ne concevaient pas alors une action indépendante et ils s'associaient à la bourgeoisie. Plus tard pourtant naîtra un nouvel état d'esprit: «*L'accaparement de la Révolution par la bourgeoisie provoquera la dissociation du Tiers, la classe des travailleurs écartée des avantages politiques et matériels s'ouvrira à l'idée réaliste de la lutte des classes*» (2).

La suppression des jurandes et maîtrises réalisée par Turgot en 1776 n'avait pas été maintenue après la chute du ministre, mais l'*Assemblée Nationale Constituante* s'inspirait du même esprit quand elle prit les 2 et 7 mars 1791, sur la proposition d'Allarde, un décret qui condamnait et supprimait l'ancien régime corporatif en abolissant les lettres de maîtrise et en les remplaçant par un impôt nouveau: la patente, dû par tous ceux qui exerçaient le métier, désormais ouvert à tous. Effort de libération certes, malheureusement, comme le remarquera plus tard le philosophe Alfred Fouillée: «*En détruisant avec raison privilèges et monopoles, la Révolution en France se laissa entraîner jusqu'à détruire le principe même d'association. Ce fut sa grande faute. La Révolution croyait ainsi ne fonder que la démocratie, elle ouvrit les voies à la ploutocratie*» (3).

Par ailleurs, si la suppression d'un système professionnel hiérarchique, minutieusement organisé par des statuts et des usages qui favorisaient abusivement les fils de maîtres, était bien une conquête pour les compagnons, elle venait trop tard, puisqu'en effet, elle leur accordait le droit de devenir maîtres, de s'établir patrons, au moment même où des conditions économiques nouvelles allaient pratiquement le leur interdire dans un grand nombre de métiers.

Notons aussi que ceux qui avaient appuyé, non sans quelques risques, de leurs journées révolutionnaires, le programme des députés du Tiers contre les ordres privilégiés, laissèrent ces mêmes députés rédiger une constitution qui excluait en fait les salariés de tout pouvoir politique, ne leur laissant que le titre honorifique de «*citoyens passifs*» et voter aussi en juin 1791, la loi Le Chapelier qui, pour éviter le retour des anciennes corporations et de leurs abus, interdisait toute coalition ouvrière ou patronale et qui, en prévoyant de fortes pénalités: 500 livres d'amende et la perte des droits civiques, paralyse pour longtemps toute action ouvrière revendicative.

Ce fut une erreur certes et aux lourdes conséquences, mais nul ne pouvait alors prévoir l'évolution des techniques qui allait se produire au siècle suivant. Maxime Leroy a rappelé avec pertinence les données essentielles de la philosophie politique du temps et en a expliqué les caractères: «*La philosophie politique de 1789 formée dans un temps d'artisanat, vouait la France et l'Europe à un statut de petits États, à un régime de modeste propriété immobilière, de frugale et simple rusticité, loin des villes; tel était le dénouement politique et social que pouvaient concevoir, et seul concevoir, des hommes vivant dans un tel présent. On ne maniait pas alors d'autre impérialisme que celui de conquêtes territoriales... on ne connaissait qu'un étroit système mercantiliste, on ne pratiquait qu'une production resserrée. Mais ce présent... recelait au fond de lui un fait très rude, à peine esquissé encore, auquel ne pouvaient convenir, pas plus le philosophe spartiate de Rousseau ou de Mably que le constitutionnalisme anglais de Montesquieu ou le libéralisme capitaliste des physiocrates et de leurs successeurs: ce fait, c'est la grande industrie.*

«*Mais, ajoute-t-il, si la grande industrie était alors naissante, elle était invisible aux yeux des Constituants*» (4).

Il n'est donc pas surprenant que l'Assemblée ait voté, les 14 et 17 juin 1791, cette loi Le Chapelier, dont les articles 1 et 2 spécifiaient:

1- L'anéantissement de toutes les espèces de corporations de citoyens du même état ou profession étant l'une des bases fondamentales de la Constitution française, il est défendu de les rétablir en fait, sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit.

2- Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers ou compagnons d'un art quelconque ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer un président, ni secrétaire, ni syndic, ni tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations sur leurs prétendus intérêts communs.

Et le préambule de la Constitution votée le 3 septembre, affirmait à son tour: «*Il n'y a plus ni jurandes; ni corporations de professions, d'arts et métiers*».

(2) René Roux, «*La Révolution française et l'idée de lutte des classes*», Revue d'histoire économique et sociale, 1951.

(3) Alfred Fouillée, «*Le progrès social en France*», Revue des deux mondes, 15 juin 1899.

(4) Maxime Leroy, «*Histoire des idées sociales en France*», tome 2, page 28, Paris, 1950.

D'autre part, le *Code civil*, cet élément essentiel de la nouvelle jurisprudence, ne s'intéresse en rien aux problèmes de la vie économique, sauf pour déclarer, dans son article 1781: «*Le maître est cru sur sa parole pour toute contestation en matière de salaire*», frappant ainsi d'infériorité toute une catégorie sociale, la plus nombreuse. Ce code n'est que l'ensemble de la législation du capital, déclarera plus tard Ernest Glasson, doyen de la Faculté de Droit de Paris, on ne croit pas devoir légiférer à propos du contrat de travail.

«Le contrat de louage d'ouvrage avait été envisagé par les rédacteurs du Code Civil, comme un contrat privé auquel, pour beaucoup de raisons, ils n'avaient pas cru devoir accorder une grande importance, à vrai dire les prescriptions légales visaient presque uniquement les relations du maître avec ses serviteurs...

L'insuffisance de notre législation sur ce point est aujourd'hui reconnue et on s'étonne que ce Code, qui régleme minutieusement les moindres rapports entre le bailleur et le locataire, se soit désintéressé du contrat de travail par lequel un homme libre aliène son pouvoir de production et vend son travail à autrui, en échange d'un salaire qui assure sa nourriture et celle de sa famille. Aussi une réaction s'est-elle produite contre les doctrines des économistes qui, après avoir préconisé la destruction de l'organisation traditionnelle du travail, contestaient l'utilité et la légitimité de toute intervention de l'État. Ils avaient fait admettre comme un dogme la liberté illimitée du travail, qu'ils considéraient comme une condition indispensable du développement de la grande industrie, proclamant que dans le domaine économique, l'autorité n'avait qu'à s'incliner devant les lois de la concurrence et que la tradition était incompatible avec le progrès» (5).

C'était l'affirmation de ce libéralisme économique qui devait être pendant tout le XIX^{ème} siècle la grande loi du monde de l'industrie et des affaires, sa «*tarte à la crème*», et aussi la grande loi du monde du travail, loi qui paraissait si évidente, si incontestable que ceux même qu'elle opprimait n'osaient pas la mettre en doute, ni en discuter le principe, que les gouvernants, en accord avec les économistes les plus éminents, la considéraient comme intangible, et que les moralistes qui en déploraient parfois les rigueurs, n'osaient la condamner.

Il nous est facile aujourd'hui de faire une critique sévère de la loi Le Chapelier, de condamner l'aveuglement de ceux qui la votèrent, de déplorer les obstacles qu'elle devait longtemps opposer à toute tentative de réorganisation ouvrière ou de mise en ordre de l'économie, nous pouvons regretter aussi la disparition de ce qu'il pouvait y avoir de sympathique et de fécond dans l'ancienne corporation, mais il faut savoir gré aux Constituants d'avoir aboli une réglementation surannée et tracassière, d'avoir détruit des privilèges abusifs et d'avoir ainsi facilité l'évolution économique qui commençait. Ils sont peut-être excusables de n'avoir pas prévu l'immense développement industriel du siècle suivant, l'apparition de nouvelles formes d'entreprises et de techniques nouvelles, une concentration des capitaux et des moyens de production dont personne n'avait alors l'idée et dont les premières manifestations avaient passé à peu près inaperçues (6).

Il n'en reste pas moins vrai que la loi Le Chapelier limitait étroitement les possibilités de défense ouvrière, et le républicain conservateur Eugène Lamy voyait juste quand il déclarait longtemps plus tard: «*La Révolution française n'avait pas traité de même tous ses fils, bienfaitrice pour le paysan, elle avait été marâtre pour l'ouvrier. Elle avait supprimé certes maintes entraves à la vie économique, mais en même temps qu'elle cessait de protéger les ouvriers, elle leur avait interdit de se protéger eux-mêmes. Obsédée par la haine des corporations et la crainte de leur rétablissement, la loi de 1791 défendait aux ouvriers tout avis collectif sur les questions de salaires, la grève était un délit réprimé par l'amende et par la prison. Faute de cette entente, chaque ouvrier était obligé de débattre seul ses intérêts... Aussi l'ouvrier était à la merci des patrons. Ceux-ci étaient même plus forts que la loi. A eux aussi, la loi avait interdit toute délibération sur les questions professionnelles... mais sous les régimes censitaires qui s'étaient succédés, les marchands avaient l'influence, ils l'avaient mise à profit pour s'entendre sur leurs intérêts communs. A Paris et dans les grands centres, ils s'étaient groupés en Chambres syndicales et le gouvernement avait laissé faire. Le régime d'isolement n'avait été maintenu dans sa rigueur que contre les ouvriers (7).*

(5) Ch. Le Cour Grandmaison, «*Le mouvement corporatif en Europe*», Revue des deux mondes, 15 février 1900.

(6) «*Quant aux motifs de cet absolu silence du Code sur les problèmes du travail, et de sa prédilection jalouse pour la propriété, pour le droit individuel, ce sont politiquement et socialement: - Ignorance forcée ou volontaire de la grande industrie à peine naissante. - Haine et terreur de la corporation, dégénérant en haine et terreur de la simple association. - Nécessité de reconsolider la terre de France, que la vente des biens nationaux avait brutalement mobilisée. - Par là-dessus, ou là-dessous, idées et sentiments personnels des 4 commissaires: Portalis, Tronchet, Bigot de Préameneu, Malleville, et de ceux qui devaient plus tard collaborer, par la discussion, à la rédaction définitive, qui étaient des hommes du XVIII^{ème} siècle plutôt que du XIX^{ème}, des bourgeois et des gens du Parlements, des légistes nourris de Pothier et des physiocrates nourris de Quesnay*». Charles Benoist, «*Le Code du Travail*», Revue des deux mondes du 15 février 1905.

(7) Étienne Lamy, «*Études sur le Second Empire*», Paris, 1895, p.19.

(8) Maxime Leroy, op. cit., tome 2, page 35.

Maxime Leroy, auquel il faut toujours revenir quand on veut comprendre comment se sont formées la pensée ouvrière et les modalités d'action des travailleurs de l'industrie, a montré la nécessité de nouveaux modes d'organisation pour ceux que la législation et la politique semblaient ignorer ou dont elles méconnaissaient les besoins:

«Dénusés de toute protection, les ouvriers, c'est-à-dire la portion la plus pauvre et la plus nombreuse de la nation, selon la formule saint-simonienne, se trouvèrent dans l'obligation d'élaborer, au milieu du trouble et de la confusion de leurs instincts malmenés, une coutume défensive à l'image de leurs mœurs et de leur activité, une coutume originale de coopération et de résistance. Ce fut le cri de leur misère. C'est pendant la Restauration, au cours de grèves, dans les sociétés démocratiques plus ou moins secrètes, dans les sociétés de secours mutuels, que se poursuivit rudement cette élaboration, sur des thèmes remplis de souvenirs révolutionnaires plus ou moins légendaires et romancés autour du nom de Robespierre» (8).

Les réformateurs socialistes ou sociaux: Saint-Simon, Fourier, Cabet, Considérant, même Villeneuve-Bergemont, ne parlaient pas autrement qu'Étienne Lamy et Maxime Leroy quand, longtemps avant eux, ils faisaient la critique de l'organisation sociale de leur époque, favorable aux puissants et aux riches, et dure aux petites gens, mais on les avait alors traités d'esprits utopiques et dangereux.

Nous savons que pendant toutes les années de la Révolution et de l'Empire, la transformation économique se fit très lentement, presque insensiblement. On travaillait presque partout en 1815, comme on l'avait fait en 1789, comme au XVIII^{ème} siècle, souvent même comme au XVII^{ème}. Quelques grandes entreprises étaient bien nées qui préfiguraient déjà la grande industrie moderne, entreprises textiles surtout, mais aussi minières et métallurgiques, mais elles étaient encore en petit nombre, demeuraient souvent propriétés familiales avec un régime qui conservait quelque chose de patriarcal, et leur présence et leur exemple ne suffisaient pas pour modifier les conditions générales de la vie industrielle, dont l'artisanat et la petite entreprise demeuraient les caractères dominants.

A cette époque, et pendant toute la première moitié du XIX^{ème} siècle, les éléments essentiels de la production sont encore l'homme et l'outil.

La force motrice au service de l'industrie est pratiquement limitée aux animaux tout d'abord, puis aux moulins à vent, aux roues à aubes au bord des rivières qu'utilisent quelques usines textiles ou sidérurgiques ou des papeteries. L'utilisation de la vapeur comme force motrice ne progresse que lentement. En 1815, il n'y a encore dans toute la France que 15 machines actionnant des pompes dans les mines de charbon ou des souffleries et des martinets dans des usines de sidérurgie. Et leur puissance est médiocre puisque ensemble elles ne développent que 3 ou 400 chevaux-vapeur. Leur nombre et leur puissance augmenteront, il est vrai, considérablement en un demi-siècle, passant à 65 en 1821, 625 en 1830, 2.600 en 1840, 6.000 en 1850 et 25.000 en 1870.

Il ne faut pas perdre de vue d'ailleurs que la France demeure un pays où l'activité économique maîtresse est encore l'agriculture, un pays dans lequel les trois quarts de la population vivent à la campagne ou dans de petites agglomérations et tirent leur subsistance de métiers agricoles ou en étroite liaison avec le travail des champs. L'industrie ne constitue donc pas le secteur essentiel de la production et les fluctuations ou les crises qu'elle peut subir n'ont pas toujours un retentissement considérable. Certes les incidents de la politique révolutionnaire ou impériale ont provoqué à plusieurs reprises des difficultés et des crises, les effets du *Blocus continental*, par exemple, ont été durement ressentis, dans le textile notamment, mais il n'y avait guère alors de grosses agglomérations industrielles et l'arrêt du travail ne portait que sur des effectifs limités, auxquels les municipalités essayaient de venir en aide, assez mal d'ailleurs, par les moyens traditionnels: ateliers de charité ou distribution de bons de pain et de charbon. La misère était grande certes dans beaucoup de foyers ouvriers, mais il ne s'agissait pas de problèmes sociaux de grande ampleur; la masse de la population mal informée ne s'y intéressait pas et les pouvoirs publics n'intervenaient guère qu'en cas de troubles et pour les réprimer sans ménagement comme on s'en doute. Ils étaient d'ailleurs persuadés que leur rôle devait se borner à faire respecter l'ordre établi, à défendre les propriétés.

L'ordre impérial était maintenu par une police efficiente, nombreuse et bien organisée, dont la besogne était grandement facilitée dans les villes par le livret de travail obligatoire qui simplifiait la surveillance des éléments supposés subversifs. Aucun groupement ouvrier n'était invisible légalement, et si des cessations collectives de travail se produisaient ça et là, elles étaient promptement et durement réprimées, la police avait la main lourde et la magistrature était sans mansuétude. La conscription, qui se faisait de plus en plus

(9) Maxime Leroy, op. cit., tome 2, page 204.

exigeante, diminuait d'ailleurs le nombre des bras disponibles et par contrecoup les risques de chômage, la main-d'œuvre se faisant rare dans certaines industries, tous ceux qui voulaient s'employer le pouvaient faire sans trop de peine et les salaires se maintinrent à peu près au même niveau pendant tout le règne de Napoléon 1^{er}, alors que le coût de la vie n'augmentait que faiblement. Ce fut donc, pour les travailleurs de l'industrie, qui échappèrent au service militaire ou en revinrent, une époque de stabilité et de calme, comme de prospérité relative; ils vivaient, modestement certes, mais sans trop de privations et sans trop de craintes du lendemain.

La chute de l'Empire et les traités de 1815 amenèrent l'établissement d'une paix ardemment souhaitée et qui devait durer. Dès le retour des Bourbons, le licenciement d'une grande partie de l'armée impériale jeta sur le marché du travail un nombre considérable d'hommes, pour la plupart en pleine force, ce qui, en régime de libéralisme économique, ne connaissant d'autre loi que celle de l'offre et de la demande, devait amener rapidement des compressions de salaires et des conditions de vie plus difficiles pour les classes pauvres, les «*prolétaires*» comme on va bientôt les nommer. Situation qu'aggravait encore la concurrence des produits étrangers que la paix et l'ouverture des ports ramenaient sur le marché français, ce qui ruina maintes entreprises, notamment dans le textile et la métallurgie.

Nous savons quelles étaient alors les conditions de travail et le niveau de vie de ceux qu'on appelle «*les ouvriers*» ou «*la classe ouvrière*», tout en employant encore, à l'occasion, le vieux nom de «*compagnons*». Nous savons que de la grande aventure révolutionnaire, ils n'ont guère retiré que des satisfactions de principe, ils n'ont pas, comme les paysans, acquis des terres, ou comme les fournisseurs aux armées, réalisé des fortunes, ils n'ont point accédé à l'éminente dignité de propriétaire ou de capitaliste, ils n'ont pas acquis le droit de vote, encore moins celui d'éligibilité et ils n'ont donc point la moindre possibilité de mettre les pouvoirs publics au service de leurs intérêts particuliers. Ils sont restés les travailleurs modestes, obscurs, dont on vante, à l'occasion, l'habileté, dont les services sont indispensables, mais que l'on rétribue au moindre prix et que l'on traite tantôt avec dureté, tantôt avec dédain, le plus souvent avec une certaine bienveillance un peu méprisante. Certes ils ont conquis une liberté théorique, une égalité illusoire devant le Code et devant la loi, mais leur dépendance économique est plus étroite que jamais. Sans doute, l'accès à la maîtrise ne leur est plus interdit, mais les conditions de la production sont maintenant telles qu'ils ne peuvent plus guère y accéder, sauf exceptionnellement et dans un petit nombre de métiers, les moins lucratifs et les moins honorés comme on peut bien le penser.

«La classe des artisans et des prolétaires était, de 1815 à 1825, une classe extrêmement subalterne, humblement salariée, qui à aucun moment n'a formulé un programme de revendications collectives. Une seule revendication, n'impliquant aucune idée générale, celle d'hommes qui peinent et qui ont faim, c'est-à-dire le souhait d'un meilleur salaire» (9).

Leur dépendance économique s'affirme d'ailleurs, assez paradoxalement, au moment où des doctrines morales et politiques de plus en plus répandues célèbrent la dignité humaine.

«La doctrine de Kant, que tout être humain soit traité comme une fin et non comme un moyen, fut formulée au moment précis où l'industrie mécanique avait commencé à traiter l'ouvrier uniquement comme un moyen de production à meilleur marché... La main-d'œuvre était une ressource à exploiter, à miner, à épuiser et finalement à rejeter. La responsabilité envers la vie et la santé du travailleur finissait avec le paiement de la journée de travail.

Les pauvres se multipliaient comme les mouches, atteignaient la maturité industrielle à 10 ou 12 ans, faisaient leur temps dans les nouvelles filatures ou les nouvelles mines et mouraient sans coûter cher.

Au début de la période de paléotechnique (fin du XVIII^{ème} siècle) la durée moyenne de leur vie était de vingt ans inférieure à celle de la classe moyenne» (10).

Les conditions de leur travail sont aussi en train de se transformer et elles deviennent plus difficiles. En grandissant l'entreprise devient souvent anonyme, les rapports entre employeurs et employés perdent progressivement le caractère personnel qu'elles avaient autrefois et de plus en plus l'ouvrier n'est qu'un numéro, un élément de statistique. Désormais au lieu de l'artisan et du compagnon, on rencontre «*le prolétaire*» qui n'a que ses bras pour vivre, qui n'a ni réserves, ni relations et sur qui pèsent tragiquement le souci du lendemain, l'inquiétude du manque de travail toujours possible, qui vit dans la médiocrité toujours, et dans la misère trop fréquemment (11).

(10) Lewis Mumford. «*Technique et civilisation*», Paris, 1951, page 159.

(11) A rapprocher d'autres analyses, ultérieures, car des éléments prolétariens subsistent encore aujourd'hui: .../...
«*Le prolétaire c'est l'ouvrier salarié (non fonctionnaire) qui trouve dans l'aliénation constante de sa force de travail la*

C'est cette misère chronique, dont on n'a aucune chance de jamais sortir qu'on appellera le paupérisme et qui deviendra la honteuse caractéristique de la plupart des grandes agglomérations industrielles, sans que les pouvoirs publics et les classes dirigeantes s'en émeuvent beaucoup ou paraissent même s'en apercevoir.

Pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle, certaines conditions de la vie industrielle vont évoluer assez rapidement, et dans un sens qui ne sera pas favorable aux travailleurs. Édouard Dolléans a bien montré comment s'opérait la transformation de plusieurs métiers anciens, dont le caractère artisanal disparaissait:

«Le métier était le support traditionnel du travail. La machine, peu à peu, dépossède l'artisan, l'ouvrier de son métier et de la raison d'être de son existence. La machine poursuivra cette œuvre de dépossession jusqu'au jour où le travailleur se sentira contraint de chercher, en dehors de son travail, un point d'appui.

En même temps qu'elle dépossède l'ouvrier, la machine trop souvent le jette à la rue. Le rythme de la grande production fait peser sur le travail l'incertitude, la menace de manquer de travail reste suspendue sur l'ouvrier. L'incertitude, peut être le pire des maux» (12).

Un nouveau monde est en train de naître, dans lequel une classe sociale nombreuse est durement maintenue dans une condition inférieure.

Peu de témoins remarquent alors cette évolution et en comprennent l'importance, moins encore en prévoient les conséquences, pourtant le clairvoyant Simonde de Sismondi pouvait écrire, dès 1827, dans la préface de la seconde édition de ses *«Nouveaux principes d'Économie politique»*:

«Sept ans se sont écoulés depuis la première édition de mon livre et les faits me paraissent avoir victorieusement combattu pour moi. Ils ont prouvé, mieux que je n'aurais pu le faire, que les savants dont je m'étais séparé, étaient à la poursuite d'une fausse prospérité, que leurs théories, là où elles étaient mises en pratique, venaient bien accroître la richesse matérielle, mais qu'elles diminuaient la masse des jouissances réservées à chaque individu, que si elles tendaient à rendre le riche plus riche, elles rendaient aussi le pauvre plus pauvre, plus dépendant et plus dépourvu».

Et plus d'un siècle plus tard, Joseph Aynard, historien pourtant bienveillant de la bourgeoisie française, dont il vante les qualités et célèbre les mérites, reconnaîtra lui aussi l'insuffisance de l'apport de la Révolution de 1789 en matière sociale et la longue carence des gouvernements qui lui succédèrent:

«L'ouvrier ne sera affranchi du règlement des corporations que pour entrer, isolé maintenant, dans les usines qui vont traduire aux yeux l'apparition de la grande industrie, de ces fameuses forces capitalistes qui se constituent en même temps que les communications nouvelles. Il n'y aura plus de famines, mais rien ne sera fait pour qu'il n'y ait plus de misère à la ville comme à la campagne. Moralement et physiquement, le sort du peuple n'aura guère changé de 1789 à 1830» (13).

Peut-être même pouvons-nous dire qu'il a empiré en ce qui concerne les travailleurs des centres industriels, que les années de crise comme 1805, 1817, 1825, années de disette et de chômage, réduisent à la plus noire détresse, obligent à la mendicité et poussent au désespoir et quelquefois à la révolte. Une mauvaise récolte entraînant la hausse du prix du blé, et donc du pain, était une véritable catastrophe pour des populations auxquelles des salaires très bas assuraient tout juste un strict minimum.

Cependant, malgré la loi Le Chapelier et ses interdictions, malgré les mesures de police, malgré les répressions que facilitaient les articles 414 à 416 du Code pénal, les ouvriers n'avaient pas tardé à comprendre la nécessité d'une organisation entre compagnons, destinée à leur apporter l'appui indispensable dans les moments difficiles de leur existence: chômage, maladie, accidents, vieillesse.

source unique, ou tout au moins essentielle, du revenu nécessaire à l'entretien de sa vie et qui dès lors se trouve engagé dans une destinée portant en soi les causes suffisantes d'une perpétuelle reproduction de la condition du travailleur salarié». Goëtz-Briefs, *«Le prolétariat industriel»*, Paris, 1936.

«Le prolétariat est l'ensemble des travailleurs d'exécution qui échangent leur force de travail contre un salaire, qui se trouvent dans un état de dépendance sociale à l'égard de l'employeur et sont dans une situation qui perpétue les conditions de sa propre durée». François Perroux, *«Le problème des classes»*, Lyon, 1943.

(12) Édouard Dolléans, *«Histoire du mouvement ouvrier»*, tome 1, page 14, Paris, 1936.

(13) Joseph Aynard, *«La bourgeoisie française»*, Paris, 1934, page 473.

De telles associations, «*mutuelles professionnelles*», apparaissent déjà sporadiquement pendant la Révolution, elles sont généralement sans histoire, parce que ne groupant que de petits effectifs et n'exerçant qu'une activité réduite; toutefois après certaines grèves en 1806, le gouvernement impérial qui avait jusqu'alors, toléré les mutuelles, les juge assez inquiétantes pour entreprendre de les faire disparaître ou tout au moins d'en changer le caractère en leur enjoignant de réunir obligatoirement des adhérents de plusieurs métiers et non plus d'un seul. Mais les intéressés surent tourner la difficulté ou firent la sourde oreille, car sur 160 mutualités de cette nature qui existaient à Paris en 1823, 132 étaient encore strictement professionnelles. Mais encore une fois c'est la faiblesse de leurs effectifs, le peu d'ampleur de leur notion, et par conséquent leur médiocre importance, qui leur permirent d'éviter les recherches de la police et les poursuites des tribunaux.

Pourtant dans ces groupements de travailleurs d'un même métier, ayant par conséquent mêmes difficultés et mêmes soucis, dans ces mutuelles qui n'admettaient que des salariés, s'élaboraient et se précisaient une conscience et une solidarité ouvrières, tout comme dans les compagnonnages qui s'étaient constitués dès le XVI^{ème} siècle et avaient connu depuis lors des fortunes diverses, mais qui retrouvèrent dans la première moitié du XIX^{ème} siècle un regain de popularité, une extension et une influence caractéristiques (14).

Qu'enseignaient donc ces associations à leurs adhérents? Tout d'abord une élémentaire solidarité, facile à établir et à pratiquer entre camarades de travail qui, soumis au même régime et vivant de la même vie, avaient mêmes besoins et mentalités proches, connaissaient les mêmes difficultés, avaient à résoudre les mêmes problèmes. Nous ne prétendons pas refaire ici l'histoire des compagnonnages et de leurs divers rites, avec leurs pittoresques traditions et leurs regrettables préjugés, mais nous voulons souligner l'intérêt d'une organisation, en somme bien adaptée aux conditions économiques et sociales du temps, qui facilitait au compagnon l'apprentissage du métier, l'aidait dans ses déplacements, le secourait sans l'humilier en lui permettant de trouver de l'embauche, lui donnait le sens de sa dignité, le respect de lui-même et de son travail (15). Nous connaissons heureusement assez de statuts compagnonniques pour savoir qu'en dehors de leurs objectifs matériels, ils avaient aussi des préoccupations morales qui ne manquaient pas de noblesse. Voici, à titre d'exemple, quelques extraits de ceux des chapeliers: «*Les devoirs du Compagnon de l'Alliance de Fraternité (Devoir des Compagnons Chapeliers, Enfants de Maître Jacques) qui nous unit tous par les liens sacrés de l'amitié sont la vertu, la franchise, l'honnêteté; l'amour du travail, le courage, le soutien, la fraternité*».

Plus tard, l'association des ouvriers en chapeaux de soie envisage l'exclusion de ceux «*qui auraient été exclus d'autres sociétés pour bassesse et indécatesse*» (16).

Sans doute, il ne s'agit là que d'un programme, d'un idéal peut-être, et il est probable que des manquements à la règle ont été plus d'une fois relevés, mais c'est quelque chose que d'avoir fixé de tels préceptes et de s'en réclamer.

Cependant, malgré les services rendus et la hauteur de vues de certains statuts, malgré la haute capacité professionnelle et l'éminente dignité de vie de nombreux compagnons, nous ne pouvons pas omettre de signaler tout ce qu'avaient d'étroit, d'insuffisant, d'attardé, la doctrine et la pratique des compagnonnages au XIX^{ème} siècle, et comment ils s'accordaient mal avec les nouvelles pratiques industrielles. Croyons en Octave Festy:

«*Les grandes corporations compagnonniques formaient le noyau de l'organisation ouvrière, mais imbuës d'un esprit étroitement corporatif, méprisant envers les professions qui n'étaient pas à la hauteur, vraie ou prétendue, de leurs capacités techniques et envers les sociétés dont aucune ne pouvait rivaliser d'ancienneté avec elles, peu curieuses même de frayer avec les sociétés compagnonniques du même devoir qu'elles, les corporations adhérentes au compagnonnage n'avaient nulle conscience de la solidarité économique de tous les travailleurs, n'éprouvaient nul besoin de lutter pour l'obtention de libertés dont, pendant des siècles, elles avaient pu se passer et dont elles ne sentaient nullement la nécessité pour les professions, si nombreuses, auxquelles le compagnonnage avait toujours refusé de s'ouvrir*» (17).

(14) La société des menuisiers remonte à 1760, celle des imprimeurs (*Amis de l'humanité*) à 1789, celle des orfèvres et celle des porteurs aux Halles à 1796. - En 1815 se fonde, sous l'invocation de la S^{te} Trinité, celle des couvreurs-zingueurs, en 1817 celle des chapeliers, en 1839 celle des typographes. H.J. Le Gouellec, «*De l'idée syndicaliste*», Thèse de Droit, Vannes, 1907.

(15) Sur le compagnonnage on pourra consulter: Jean Connay, «*Le compagnonnage*», Paris, 1909, et «*Compagnons*» (avec préface de H. Dautry), Paris, 1951.

(16) Jean Vial, «*La coutume chapelière*», Paris, 1941, page 40.

(17) Octave Festy, «*Le mouvement ouvrier au début de la Monarchie de Juillet*», Paris, 1908, page 24.

En effet, tous les compagnons n'avaient pas la valeur technique et morale, la largeur de vues et le sens social que recommandaient le menuisier Agricola Perdiguier, dit *Avignonnais la Vertu* ou Pierre Moreau, le serrurier d'Auxerre; tous ne ressemblaient pas à l'ouvrier romantique évoqué par George Sand. Mais on peut admettre pourtant que chez «*la Mère*» qui les accueillait, dans leurs «*cayennes*» ou leurs chambrées, dans leurs ateliers ou sur leurs chantiers, ces travailleurs manuels prenaient conscience de la solidarité de leurs destins comme de la dignité de leur travail et noter qu'ils se formaient par enseignement mutuel. Formation professionnelle d'abord, bien sûr, et c'était un devoir impérieux pour les anciens d'apprendre aux jeunes, en même temps que les mesures de sécurité et les tours de main du métier, les éléments de théorie, «*de trait*» qui leur étaient indispensables; formation politique et sociale aussi. Beaucoup de ces ouvriers ne savaient pas lire, mais ceux qui l'avaient appris faisaient profiter les autres de leur savoir, en leur lisant le soir à la veillée ou pendant les heures de repos, le journal ou les brochures de propagande, dont beaucoup étaient dues à des hommes du peuple comme eux. Ces brochures qui se répandaient partout, clandestines ou autorisées, étudiaient en même temps que la misérable condition ouvrière du temps, les moyens de l'améliorer ou de la transformer. Illettré n'est pas toujours synonyme d'ignorant, encore moins d'obtus, et beaucoup de ces compagnons témoignaient d'une intelligence, d'une culture, d'une puissance de compréhension et de réflexion qui dépassaient les seules préoccupations du métier et des avantages immédiats.

C'est ainsi que commença à se préciser et à se répandre une idéologie ouvrière, largement acquise aux idées libérales, démocratiques et républicaines, à l'esprit de réforme en même temps qu'hostile aux tracasseries, aux emprises et aux surveillances des pouvoirs publics, de la police, des classes dirigeantes et du clergé; idéologie accueillante aussi aux rêveries et aux projets des réformateurs sociaux qui apparaissent nombreux à cette époque, car elles satisfaisaient aux désirs d'évasion bien légitimes de travailleurs dont l'existence était morne autant que pénible, dont l'horizon était limité, mais qui prenaient conscience de leur dignité, de leur valeur et de l'injustice de leur destin.

Tout cela nous explique la persistance d'un certain état d'esprit de refus et de résistance dans de nombreux corps de métier. Malgré la loi Le Chapelier et les mesures de police, cela se traduisait par de l'agitation dans les ateliers et sur les chantiers et même par des grèves.

«Nous connaissons encore trop mal le mouvement ouvrier entre 1789 et 1830 pour pouvoir apprécier exactement le nombre et l'importance des coalitions, mais la publication sans cesse renouvelée des dispositions les proscrivant, les mesures spéciales prises contre certaines professions particulièrement turbulentes, les comptes-rendus du Ministère de la Justice à partir de 1835 et la mise à jour de certaines pièces d'archives, permettent d'affirmer que le mouvement des coalitions, dont l'intensité varie beaucoup suivant les époques, fut ininterrompu, au moins à partir de la fin de la Révolution» (18).

La statistique des grèves donne:

- pour la période 1821-1825: 20 grèves en moyenne par an.
- pour la période 1826-1830: 32 grèves en moyenne par an,
- pour la période 1831-1835: 58 grèves en moyenne par an, dont une de six semaines, en 1833, chez les porcelainiers de Limoges,
- pour la période 1836-1840: 69 grèves en moyenne par an.

Encore ne s'agit-il là que des grèves dont les participants furent officiellement poursuivis, car on ne tient pas compte des mouvements qui se réglèrent à l'amiable, que les autorités locales minimisèrent «*pour ne pas avoir d'histoires*» et que les pouvoirs publics purent ne pas connaître ou feindre d'ignorer.

Il ne faut pas se dissimuler cependant que toute action ouvrière était alors difficile et incertaine: peu de loisirs, peu de ressources, impossibilité même de trouver un lieu de rencontre approprié en dehors du cabaret où les espions de police et les indicateurs ne manquaient pas et toujours défiance des pouvoirs publics, qui avaient la hantise de la conspiration et du désordre possibles et qui considéraient volontiers les masses populaires à priori comme des perturbateurs en puissance et tout au moins comme des éléments suspects et même dangereux. Voyons par exemple ce que dit un rapport de police de 1817, recueilli par Georges et Hubert Bourgin:

Ce rapport signale d'abord que la classe ouvrière dans son ensemble, trouve assez facilement à s'employer et que «*les rebuts*» (entendez les chômeurs) forment une masse confuse de quelques centaines d'ouvriers qui cherchent leurs ressources dans les travaux casuels, ce dont on pouvait bien se douter sans enquête.

«*Cette sorte de gens (les ouvriers dans leur ensemble) n'a d'opinion que celle qui résulte du sentiment*

(18) Octave Festy, «*Le mouvement ouvrier au début de la Monarchie de Juillet*», Paris, 1908, page 23.

ou des besoins et toute sa politique est dans la sécurité ou l'inquiétude qu'elle conçoit sur sa subsistance.

Du reste, elle supporte avec assez de résignation le malaise. Le temps n'est plus où l'on pouvait avoir à redouter d'elle de criminelles tentatives. A peine se permet-elle quelques propos, et si ces propos dépassent la mesure de quelques plaisanteries qui tiennent aux habitudes de la Révolution ou de la vie militaire, celui qui se les permettrait serait pris pour un agent de police. La population a appris à avoir peur et il y a plus de réserve sur les quais que dans les salons» (19).

Sans aucun doute, il convient de ne pas accorder aux rapports de police une autorité et une confiance excessives, mais malgré les mises au point qui s'imposent, on trouve dans ce document, par ailleurs savoureux, un tableau assez exact de la réserve populaire en public et de la crainte qui paralysait toute action ouvrière. Le menu peuple savait bien la méfiance qu'il inspirait aux pouvoirs publics et de nombreuses mésaventures lui avaient appris à se garder avec soin de tout conflit, même de tout contact, avec les agents de l'autorité, car il était assuré d'y être toujours battu. Au reste, il n'avait pas trop de tout son temps et de tous ses efforts pour simplement subsister.

Il y avait bien parmi ces masses quelques personnalités énergiques ou quelques cerveaux brûlés qui se refusaient à la soumission, mais ils étaient peu écoutés et peu suivis.

Et comment les plus résolus et les plus intelligents auraient-ils pu entreprendre une action de quelque ampleur sans moyens matériels, sans loisirs, sans ce rudiment d'instruction qui facilite la propagande et l'organisation. Charles Barthélémy Dunoyer, conseiller d'État et ancien rédacteur au *Censeur Européen*, qui, défenseur de l'ordre et des lois, s'était penché sur les rapports de l'industrie et de la morale avec la liberté, en a tiré une analyse assez sévère et désabusée des conditions de vie de celui qu'il appelle «l'homme des derniers rangs de la société».

«Tout contribue à prévenir le développement de ses facultés: la nature de ses relations, la simplicité de ses besoins, la grossièreté et l'uniformité de ses travaux, le peu de loisirs qu'ils lui laissent, la faiblesse des ressources qu'ils lui procurent. Aussi quelque peine qu'il ait à s'enrichir, en a-t-il davantage à s'éclairer.

Il n'est pas moins difficile de s'élever à un haut degré de moralité. Les bonnes habitudes privées et sociales sont le fruit d'un certain bien-être dont le pauvre ne jouit pas et d'une certaine éducation qu'il n'est pas en position de recevoir. Les privations qu'il endure rendent ses appétits plus véhéments et sa raison, encore inculte, l'avertit moins du danger qu'il y a à les satisfaire avec excès, il est donc plus difficile qu'il se conduise bien à l'égard de lui-même. D'autre part, il est plus aigri par les difficultés de vivre, toutes ses passions malfaisantes sont plus violemment excitées et sa raison est moins forte pour les contenir, il est donc plus difficile qu'il se conduise bien à l'égard des autres. Dans ses mœurs privées, il est plus sujet à l'intempérance, à l'ivrognerie, à l'incontinence, dans ses relations avec les autres individus il est plus enclin au vol, au meurtre, à l'injure, dans ses rapports avec la société, il est plus disposé aux émeutes, aux rébellions et au pillage» (20).

Vision sans optimisme, tableau même poussé au noir et qui révèle un certain parti-pris, mais Dunoyer exprimait bien l'opinion commune de la plupart des Français de son temps, tout au moins des classes bourgeoises, les seules qui eussent alors une importance politique, économique et sociale. Derrière les hommes du peuple auxquels ils étaient accoutumés, le domestique, la servante, l'artisan, le petit boutiquier, personnages familiers et rassurants par leur déférence et leur docilité, commençaient à se dresser les nouvelles et inquiétantes figures des ouvriers réunis par milliers dans les grands centres manufacturiers et qui constituaient ce prolétariat inconnu qu'on ne comprenait pas et qui inquiétait, (la «vile multitude», dira plus tard Thiers), prolétariat dont on craignait d'avance les rancœurs, les colères et les convoitises, même s'il ne les avait pas encore exprimées. Peut-être certains de ces bourgeois avaient-ils mauvaise conscience, peut-être mettaient-ils en doute le bien-fondé de leurs avantages, de leurs privilèges, et pensaient-ils avoir une part de responsabilité dans cette misère et cet abaissement, mais la plupart des possédants ne manifestaient guère que de l'inquiétude et de la peur, du dédain ou de la répulsion ou tout simplement vivaient dans une quiète et commode ignorance.

Il y avait cependant quelques clairvoyants qui, essayant de comprendre leur temps, voyaient plus loin que l'heure présente et s'efforçaient d'instruire leurs contemporains. Le docteur Fodéré, qui fut professeur de médecine légale à l'Université de Strasbourg, et que son métier avait fréquemment mis en contact avec la misère et les déchéances qu'elle entraîne, avait fait entendre, dès 1825, un avertissement assez précis.

(19) G. et H. Bourgin, «Le socialisme français de 1789 à 1848», Paris, 1912, page 77.

(20) C.B. Dunoyer, «L'industrie et la morale, considérées dans leurs rapports avec la liberté», Paris, 1825, page 385. L'auteur fut membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Après avoir déclaré que «*l'effet de la misère est de rendre abject, servile, bas et rampant*» et rappelé fort opportunément «*qu'avant de pouvoir épargner, il faut qu'un homme puisse vivre*», il s'en prend à ceux qui acceptent d'un cœur léger cette misère ouvrière:

«Mais précisément, direz-vous, c'est ce que nous voulons, plus le peuple sera pauvre, plus il nous considérera, plus il nous sera soumis. Imprudents que vous êtes! Pensez-vous que la pauvreté éteigne l'amour de soi et que le misérable manque d'yeux pour faire des comparaisons. Sous cette apparence de soumission, est caché un sentiment d'envie et de haine que le pauvre porte au riche et qui égale, s'il n'est pas supérieur, celui du mépris que la plupart des riches ont pour les pauvres» (21).

Mais on ne lut guère le docteur Fodéré et surtout on ne tint pas compte de son avertissement. Cette période de la Restauration durant laquelle s'opérait une transformation économique de grande ampleur ne manquait certes pas d'esprits éclairés, même éminents, ni de cœurs généreux, mais ils étaient sollicités par d'autres problèmes qu'ils jugeaient plus importants, et la plupart comprenaient mal le phénomène qui se produisait sous leurs yeux, surtout ils en mesuraient mal la portée et les conséquences. Un monde nouveau est en train de naître, avec de nouvelles méthodes de production, de nouveaux rythmes d'échange, qui entraîneront plus tard de profonds changements dans les esprits, mais l'évolution est lente et elle n'attire ou ne retient pas l'attention.

Les machines augmentent en nombre et en puissance en même temps qu'un outillage nouveau de métiers mécaniques en fonte et en acier va se substituer aux vieux métiers de bois et que la machine-outil commence à jouer son rôle. Cela n'ira pas sans provoquer en maints endroits, surtout dans les régions d'industries textiles, les premières atteintes par les transformations, de douloureuses crises de chômage. Elles sont parfois accompagnées de manifestations tumultueuses, d'émeutes avec bris de machines, incendies d'ateliers ou de demeures patronales, même de voies de fait, mais la gendarmerie et la troupe avaient vite fait de rétablir l'ordre. Les meneurs, ou ceux que l'on jugeait tels, étaient envoyés au bagne par des tribunaux sans indulgence, de nouveaux métiers étaient commandés pour remplacer ceux qui avaient été détruits et les ouvriers, dont on avait désormais moins besoin, connaissaient une nouvelle baisse de salaire qui rendait plus désespérée encore une condition déjà souvent misérable.

Chaque fabricant essayait de se défendre au mieux de ses intérêts et de ses moyens, peu désireux de lier son sort à celui de ses confrères, peut-être amis, mais concurrents, il était bien pénétré de son droit d'être, comme le charbonnier, seul maître chez lui, et bien persuadé que son habileté personnelle, son savoir technique, son sens des affaires, son application, sa probité, son économie lui permettraient de maintenir et d'accroître la prospérité de son entreprise. Évidemment nombre d'entre eux ne se refusaient pas non plus, à l'occasion, aux profits illicites, aux manœuvres astucieuses aux limites ou en marge de la loi, aux fraudes et roueries commerciales, mais surtout presque tous étaient bien convaincus que dans les affaires la grande règle c'était «*chacun pour soi*».

Seuls peut-être à l'époque, quelques patrons mulhousiens avaient fait preuve de quelque largeur de vues, d'esprit compréhensif et de prévoyance. Dès 1826, certains d'entre eux avaient fondé la *Société Industrielle de Mulhouse*, dans laquelle devaient être exposés et discutés des problèmes techniques, économiques et sociaux. Elle se proposait surtout la recherche et l'examen des améliorations techniques, mais elle s'orienta également vers des questions sociales, inaugurant ainsi le mouvement des institutions patronales. Orientation prudente certes, et peut-être intéressée, mais tournure d'esprit qui déborde quand même la seule préoccupation d'accroissement des bénéfices, qui voit au delà de l'immédiat et reconnaît une certaine solidarité entre tous les participants à l'entreprise.

La Société refusa toute subvention de l'État, du département et de la ville, pour conserver une entière indépendance. Elle s'établit dans un hôtel que lui offrit Nicolas Kœchlin et se divisa en trois sections: Chimie, Mécanique, Commerce, auxquelles devaient s'ajouter plus tard des Comités d'Histoire naturelle, des Beaux Arts et d'Économie sociale.

Chez certains de ses membres, on rencontre une orientation nouvelle des esprits, une curiosité assez inhabituelle alors chez les possédants (22). Dès 1826, Jean Dollfus, patron filateur et protestant, un de ses fondateurs, déclarait:

(21) Dr Fodéré «Essai historique et moral sur la pauvreté des nations», Paris, 1825, page 68.

(22) Mme Kahan-Rabecq a, dans son étude sur «*Les classes ouvrières en Alsace pendant la Monarchie de juillet*», Paris, 1939, mis en valeur les caractéristiques assez exceptionnelles de ce patronat mulhousien.
«*D'origine protestante le patronat est soucieux des intérêts matériels et moraux des ouvriers qui lui sont confiés. Plus éclairés que la plupart des fabricants français contemporains, les entrepreneurs mulhousiens ont mieux compris aussi qu'il*

«Le fabricant doit autre chose à ses ouvriers que le salaire, il est de son devoir de s'occuper de leur condition morale et physique et cette obligation toute morale, et qu'aucun salaire ne saurait remplacer, doit primer les conditions d'intérêt particulier».

C'était là une opinion assez exceptionnelle à l'époque et qui dut sembler paradoxale ou même scandaleuse à beaucoup. Dollfus ne fut sans doute pas compris, et fut en tout cas peu suivi. Toutefois, dès 1827, le docteur Gerspach, de Thann, et J.-J. Bourcart, industriel à Guebwiller, préconisèrent la diminution légale de la durée du travail pour les enfants. En 1829, fut ouverte une première école de dessin, elle devait être suivie par la suite d'écoles de chimie, de filature, de tissage qui essayaient de moderniser un enseignement professionnel que la plupart des manufactures ne donnaient plus ou donnaient dans de mauvaises conditions.

L'exemple de Mulhouse resta pendant longtemps isolé en France et, à l'époque, on ne trouve guère de préoccupations analogues en Flandre ou en Normandie, ni dans les régions lyonnaise ou stéphanoise, pas même dans la région parisienne. Les problèmes économiques semblaient, aux yeux du plus grand nombre, n'être pas susceptibles de discussions ou mises au point, pas même d'intervention législative, car on admettait avec une belle simplicité qu'ils obéissaient à des lois naturelles immuables et imprescriptibles comme celles de l'hydraulique. Il y avait pourtant des économistes et une littérature économique qui suscitait d'ailleurs peu d'intérêt en dehors d'un cercle étroit de spécialistes. Jean-Baptiste Say avait publié, dès 1803, le *Traité d'Économie Politique* qui fit sa gloire, mais la Faculté de Droit de Paris refusa pendant longtemps de faire place dans ses programmes à un enseignement de cette nature. Bien que le principe de la création d'une chaire ait été enfin voté en 1819, c'est seulement en 1864, après 45 ans, que ce projet fut réalisé et que le cours fut confié à Batbie. Ces hésitations et ces lenteurs sont révélatrices d'un état d'esprit.

Il est vrai qu'en 1820, le Conservatoire des Arts et Métiers, moins traditionaliste, sans doute parce que de création révolutionnaire, avait créé une chaire d'Économie industrielle. Les titulaires en furent successivement: Jean-Baptiste Say, de 1820 à 1830; puis Adolphe Blanqui, de 1830 à 1852. Ils abordèrent, non sans quelques préjugés et une certaine étroitesse de vues, mais avec un réel effort de compréhension, l'étude des problèmes d'économie politique devant un auditoire d'étudiants, d'industriels et d'ouvriers. Cet enseignement fut suspendu à l'établissement de l'Empire et ne reprit qu'en 1864, avec Wolowski comme professeur.

Le Collège de France, d'esprit libéral, suivit l'exemple du Conservatoire et en 1830, créa à son tour une chaire d'économie politique confiée à Jean-Baptiste Say, de 1830 à 1832, puis à Rossi de 1833 à 1840.

Est-il besoin de dire que ces professeurs, dont la compétence et la valeur intellectuelle et morale n'étaient pas contestables, étaient des économistes selon la pure doctrine classique et se préoccupaient plus des richesses que des hommes et de leur production plus que de leur répartition et que, par conséquent, l'aspect social des problèmes n'était pas au premier plan dans leurs recherches et leur enseignement. Cependant, on ne peut omettre de signaler la hardiesse relative de certaines leçons de Blanqui, comme l'effort qu'il faisait pour analyser et faire comprendre les problèmes de son temps, pour essayer aussi de pénétrer la mentalité ouvrière. «Il est, écrit Louis Reybaud, de tous nos professeurs, celui qui est entré le plus avant dans l'esprit du peuple et c'est un titre à ne pas dédaigner... Des légions d'ouvriers, les yeux fixés sur le professeur, le couvraient d'applaudissements quand un écho de leurs impressions sortait de ses lèvres» (23). Les leçons de Charles Dupin étaient également fort suivies.

S'il faut savoir gré à Adolphe Blanqui de sa clarté de vues, il faut retenir également le désir d'apprendre que manifestaient certains ouvriers qui prenaient sur leurs rares loisirs le temps d'assister régulièrement à ces leçons du *Conservatoire des Arts et Métiers* et qui, semble-t-il, y prenaient un vif intérêt.

Nous n'ignorons pas pourtant qu'il ne s'agissait là que d'exceptions, de quelques cas particuliers; la plu-

était de leur intérêt de préserver de la destruction complète une main d'œuvre indispensable à leur prospérité. En avance sur leur temps, effleurés par des systèmes socialisants de Saint-Simon et de Fourier, ils ont été portés à introduire dans leurs usines des réformes philanthropiques, intéressantes par leurs conséquences multiples. Grâce à ces institutions en effet, les ouvriers, amenés à considérer leurs chefs comme des bienfaiteurs, ont adopté le plus souvent envers eux une attitude reconnaissante. Cela explique la rareté des grèves, des troubles et des émeutes, comme aussi l'insuccès au sein des masses ouvrières alsaciennes de la propagande républicaine et socialiste».

C'est là, en tout cas, une des premières apparitions de ce paternalisme, que les ouvriers les plus conscients n'allaient pas tarder à rejeter avec impatience, car trop souvent il s'accordait fort bien avec des conditions de travail épuisantes, un salaire insuffisant et une intervention insupportable dans la vie privée, l'ouvrier étant considéré comme un mineur, incapable de se conduire seul et auquel il ne fallait pas accorder pleine liberté, de peur qu'il en mésusât.

(23) Louis Reybaud, «Les chaires d'économie politique en France», Revue des deux mondes, 15 décembre 1864.

part des contemporains, dans toutes les classes sociales comprenaient mal l'importance et la complexité des problèmes économiques et dédaignaient de s'y intéresser. Les hommes les plus cultivés qui se passionnaient pour une école littéraire ou pour une théorie philosophique, voire même pour une doctrine politique, se désintéressaient des problèmes pratiques de la production et de la distribution des richesses, tandis que les hommes d'affaires et les chefs d'entreprises n'avaient ni l'habitude, ni le désir, de réfléchir aux problèmes d'ensemble, manquaient de vues générales et n'avaient guère souci que de réussites personnelles.

Pour beaucoup de Français, on peut dire pour la plupart d'entre eux, l'économie politique avait réputation de matière hermétique et fort ennuyeuse ou apparaissait comme une collection de vains bavardages théoriques, sans liaison avec la vie réelle. L'attitude simpliste du libéralisme économique semblait la seule solution possible et raisonnable, les lois de l'offre et de la demande et de la concurrence devant se charger de régulariser automatiquement les marchés, d'harmoniser les intérêts et d'assurer la survie et la prospérité des meilleurs. Et c'était l'attitude même des bourgeois acquis par ailleurs aux idées libérales et aux réformes en politique. Henri Guillemin en donne un exemple saisissant:

«Le 23 août 1830, 400 ouvriers menuisiers remettaient au Préfet de Police à Paris, une pétition confiante pour réclamer l'intervention du gouvernement dans la fixation de leurs salaires. Le 25 août, le Préfet leur répond par une ordonnance adressée "à l'héroïque population parisienne" et rappelant l'illégalité des at-troupements et des coalitions. Quant à la requête, les pouvoirs compétents font connaître qu'il convient de s'en tenir au libre jeu de l'offre et de la demande. Des grèves survinrent, fin août, chez les ouvriers des filatures de Rouen, au début du septembre dans l'imprimerie parisienne et chaque fois la même applique: "Que le gouvernement fasse une enquête, qu'il voie combien sont justifiées et modestes les revendications ouvrières". Le 12 décembre, le rapporteur de la commission chargée d'examiner ces problèmes, prononcera à la Chambre ces paroles "pleines d'un douloureux étonnement": "On a été surpris que les ouvriers, qui ont combattu avec tant de courage et de dévouement dans les mémorables journées de juillet, se soient décidés à vous demander de porter atteinte à la liberté, si nécessaire au développement de notre industrie» (24). On ne saurait faire preuve d'une plus complète incompréhension. Confusion volontaire, ignorance ou mauvaise foi? que d'abus allait justifier cette prétendue liberté économique, abusivement confondue avec la liberté tout court.

Mais un tel état d'esprit et une telle prise de position laissent assez entendre que la répression interviendrait durement si les classes populaires, *«les classes inférieures»*, comme on les appelait volontiers, tentaient de réclamer une amélioration, même modeste, de leur condition. Les dirigeants pensaient avoir assez fait en les louant de leur participation aux *Trois Glorieuses*; on leur ferait bien voir qu'elles n'avaient désormais qu'à obéir et se taire, à s'en remettre à la sagesse et à la bienveillance des classes supérieures dont le droit à la direction ne devait pas être mis en question. *«Il faut que les ouvriers comprennent bien qu'il n'y a pas d'autres remèdes pour eux que la patience et la résignation»*, déclarait ouvertement le ministre Casimir Périer.

Ces bourgeois au pouvoir, élus d'un suffrage censitaire qui consacrait leur richesse, ces patrons qui dirigeaient les grandes entreprises, minières, textiles ou métallurgiques, commerciales ou bancaires, ces fonctionnaires qui étaient à la tête de grands services publics, n'étaient certes pas inintelligents pour la plupart, ils n'étaient pas non plus foncièrement inhumains, beaucoup avaient fait preuve d'initiative et de hardiesse dans la conduite de leurs affaires ou de leurs bureaux, comme de générosité personnelle à l'égard de leurs ouvriers ou de leurs employés, ils dirigeaient avec habileté et droiture des usines, des magasins ou de grandes administrations, mais ils restaient presque tous attachés à une certaine conception statique de la société, à sa division en classes à peu près stables, à l'idée d'un patronat de droit divin, au dogme de la non intervention de l'État dans les problèmes sociaux. Et les plus égoïstes, les plus bornés, se contentaient de défendre l'existence d'un régime qui leur était si favorable, d'un état social et économique dont ils étaient les principaux bénéficiaires. Ils étaient d'accord pour penser et pour dire que les travailleurs de la base n'avaient pas à élever la voix, qu'ils devaient s'en remettre à la sagesse, au bon vouloir, à la générosité des classes possédantes, seules éclairées et seules qualifiées pour diriger et commander, même pour juger équitablement des besoins réels des masses ouvrières.

On peut dire que la plupart étaient d'accord, sans peut-être le savoir, avec la dédaigneuse définition que donnera plus tard l'économiste G. de Molinari: *«Le travailleur n'est qu'une machine qui donne sa force de production en échange de certains frais d'entretien et de renouvellement pour fonctionner de façon régulière et continue»*. Et tous n'étaient que trop enclins à calculer au plus juste ces frais d'entretien et de renouvellement.

(24) Henri Guillemin, *«Histoire des catholiques français au XIX^{ème} siècle»*, Genève, 1947, page 76.

Seuls, quelques observateurs plus clairvoyants et mieux informés, quelques penseurs à l'esprit plus large, quelques enthousiastes au cœur généreux osaient mettre en doute la valeur des principes même sur lesquels reposait la société, en discuter la hiérarchie, affirmer que l'égalité proclamée dans la Déclaration des Droits de l'Homme n'était qu'un trompe-l'œil et une duperie si elle se bornait à l'égalité devant le code et réclamer une répartition plus équitable des biens de ce monde, une société plus juste et plus harmonieuse, des rapports plus fraternels entre les hommes.

Mais on qualifiait d'esprits faux, de rêveurs ou d'utopistes, de plaisantins ou d'illuminés, ces nouveaux prophètes qui venaient troubler la quiétude générale, qu'il s'agit du comte de Saint-Simon ou de Charles Fourier; de l'abbé de Lammenais ou d'Ozanam.

Pourtant ces hommes qui souhaitaient un ordre social différent ne vivaient pas dans l'abstrait, ils avaient su regarder autour d'eux, ne pas se contenter de jugements tout faits et ils mettaient en avant des arguments et des raisons qui ne pouvaient pas manquer d'avoir quelque retentissement dans les masses déshéritées quand ils leur parvenaient et qui ne nous semblent pas manquer d'exactitude, de pertinence et de force.

Qu'on en juge: *«Le monde où règne la force, organise une tyrannie industrielle qui, pour assouvir sa cupidité, a réduit, ce n'est pas trop dire, à un esclavage réel une partie de la population»* (25) et encore *«Quand on vient à penser à certaines existences, il se présente à l'esprit d'étranges idées et l'on admire comment il se fait que la société subsiste. Sur 100 personnes, il y en a 84 qui ne laissent pas après elles de quoi se faire enterrer et dans le nombre, il s'en trouve qui ne sauraient mettre entre elles et la mort, un fagot et un morceau de pain»* (26). Charles Fourier précise: *«Diverses fabriques de produits chimiques, de verreries et mêmes d'étoffes sont un véritable assassinat des ouvriers par le seul fait de la continuité du travail»* (27). Et dans son *«Nouveau Christianisme»*, le comte de Saint-Simon affirmait de son côté: *«Toute la société doit travailler à l'amélioration de l'existence physique et morale de la classe la plus pauvre et la société doit s'organiser de la manière la plus convenable pour atteindre ce grand but»*.

Cela devenait urgent sans doute, car sociologues, moralistes, économistes et statisticiens commençaient à apporter des informations qui montraient que les précurseurs sociaux ne vivaient pas en dehors de la réalité. Charles Dunoyer, qui n'avait rien d'un aigri ou d'un révolutionnaire, écrivait:

«Des recherches statistiques publiées en 1826 par le Préfet de la Seine constataient qu'à Paris, dans la période 1820-1825, sur cinq personnes, quatre ne laissent pas de quoi pourvoir aux frais de leur inhumation et étaient enterrés aux frais de la ville ou des hôpitaux» (28).

Et le baron Charles Dupin donnait des chiffres analogues dans sa leçon d'ouverture au *Conservatoire des Arts et Métiers* le 18 février 1827:

«Dans cette ville, 14 personnes au plus meurent dans leur domicile, lorsque 8 vont mourir à l'hôpital. Sur 900.000 personnes, dans le cours complet d'une génération, 187.857 seulement payent leur linceul et 712.142 meurent sans recevoir de leurs proches le dernier de tous les présents».

De même, le docteur Léon Simon devait, au procès des Saint-Simoniens, le 27 août 1832, faire la critique d'une société construite sur l'injustice pour le bénéfice de quelques privilégiés:

«Parmi nous il est encore des hommes dont le travail engraisse l'oisiveté de quelques-uns et ceux-là, dans votre société, c'est le plus grand nombre. Dans leur jeunesse, nulle éducation morale ou professionnelle ne leur est donnée, la misère, les privations entourent leur virilité, le délaissement ou la réclusion dans un hôpital, voilà l'espoir de leur vieillesse. Moyennant quelques pièces de monnaie qui ne vous ont coûté ni une larme, ni une goutte de sueur, vous les envoyez sur les champs de bataille soutenir vos droits et vos prétentions; vous les jetez en avant le jour où un sceptre vous fatigue, et du moment où ils l'ont brisé, vous leur défendez de l'émietter entre eux».

Ce que Lamennais et les premiers chrétiens sociaux, Saint-Simon et ses disciples, dénonçaient avec talent et avec l'ardeur d'âmes généreuses, le baron Bigot de Morogues l'établissait plus sèchement avec

(25) Lamennais, *«Affaires de Rome»*, écrit en 1829, publié en 1836.

(26) Lamennais, *«Lettre à la comtesse de Senft»*, 22 janvier 1830.

(27) Charles Fourier, *«Nouveau monde industriel et sociétaire»*, Paris, 1829, page 75.

(28) Ch.B. Dunoyer, *«De la liberté du travail»*, Paris, 1827, tome 1, page 402.

des statistiques. Il montrait que la dépense moyenne par individu, était en France pour 1822, de 198 francs par an, soit 990 francs pour une famille de cinq personnes, il ajoutait d'ailleurs avec simplicité, car il ne se fait pas d'illusions et se résignait à l'inévitable:

«Cette dépense moyenne ne peut être celle du simple journalier, car quoi que l'on fasse, à moins de niveler les fortunes, ce qui tuerait l'émulation et serait absurde, l'ouvrier à la solde de ceux qui l'occupent sera toujours, quant à la dépense, au-dessous d'eux dans l'ordre social» (29).

Et il établissait ainsi les revenus moyens des travailleurs: - pour le prolétaire agricole et sa femme: 477 francs par an, - pour le prolétaire industriel et sa femme: 540 francs; il admettait ainsi implicitement que la femme mariée devait presque nécessairement entrer dans le circuit économique pour assurer l'équilibre du budget familial. Et quel maigre budget!

Comme le pain, qui était alors l'élément essentiel de l'alimentation populaire, coûtait en 1832, 32 centimes et demi le kilo, que la consommation d'une famille de quatre personnes s'élevait quotidiennement à 2 kilos 500, cela faisait une dépense annuelle de 912 kilos et de 296fr.40, soit plus de la moitié du salaire des parents.

En fait, la misère s'installait permanente, chronique, irrémédiable et déprimante dans beaucoup de foyers de travailleurs, même en période normale, et ils l'acceptaient comme un caractère inévitable de leur condition ouvrière.

On assistait à la montée de ce paupérisme, dont P. J. Proudhon devait donner plus tard une si pénétrante analyse:

«Chez le malheureux, le paupérisme se caractérise par la faim lente, dont parle Fourier, faim de tous les instants, de toute l'année, de toute la vie, faim qui ne tue pas en un jour, mais qui se compose de toutes les privations, de tous les regrets, qui sans cesse mine le corps, délabre l'esprit, démoralise la conscience, abâtardit les races, engendre toutes les maladies et tous les vices, l'ivrognerie entre autres, et l'envie, le dégoût du travail et de l'épargne, la bassesse d'âme, l'indélicatesse de conscience, la grossièreté des mœurs, la paresse, la gueuserie, la prostitution et le vol. C'est cette faim lente qui entretient la haine sourde des classes travailleuses contre les classes aisées, qui dans les temps de révolution se signale par des traits de férocité qui épouvantent longtemps les classes paisibles, qui suscite la tyrannie et, dans les temps ordinaires, tient sans cesse le pouvoir sur le qui vive» (30).

Un mémoire de Sébastien Commissaire, canut et fils de canut, qui sera plus tard député, nous renseigne sur les conditions de vie des classes pauvres:

«Nous n'avions que du pain à manger et de la soupe maigre aux heures des repas. A mesure que les ressources diminuaient, nos parents trouvaient que l'appétit des enfants augmentait. En effet, ne mangeant ni viande, ni œufs, ni fromage, nous avions toujours faim. Quand on donnait du pain, nos parents disaient: « Vous n'aurez que ça, ne mangez pas trop vite» (31).

De son côté, le baron de Gérando, dans son livre *«Le visiteur du pauvre»*, tout en reconnaissant l'état misérable de certaines catégories sociales, qu'il évalue d'ailleurs au dixième de la population totale, essaye de justifier la société de son temps, il est, non certes un des premiers, mais un des plus notables à s'abriter derrière les desseins insondables de la Providence:

«L'homme frivole ne voit dans l'inégalité des conditions de la vie humaine qu'une sorte de jeu de hasard, favorable aux uns et fatal aux autres. Le demi philosophe y voit un désordre qui accuse la Providence. Le vrai sage s'élève à de plus hautes et plus justes pensées, il voit dans cette inégalité même une des vues de la Providence dans la formation du monde moral, de ce monde précurseur d'un monde meilleur et où la vertu est appelée comme institutrice, pour présider à notre éducation terrestre» (32).

Nous retrouverons souvent cette évocation des voies profondes et mystérieuses de la Providence, desti-

(29) Bigot de Morogues, *«De la misère des ouvriers et de la marche à suivre pour y remédier»*, Paris, 1832, page 90.

(30) P.J. Proudhon, *«La guerre et la paix»*, Bruxelles 1862, tome 2, page 201.

(31) Cité dans Maurice Moissonnier, *«La révolte des canuts»*, Paris, 1958, page 36. Commissaire raconte comment dès 11 ans il travaillait chez un veloutier de 7 heures du matin à 11 heures du soir debout.

(32) Baron de Gérando, *«Le visiteur du pauvre»*, Paris, 1820, page 1.

née sans doute à bien faire comprendre aux pauvres et aux humbles la nécessité de l'acceptation, de la résignation, mais les travailleurs réduits à l'indigence seront de moins en moins sensibles à une telle conception du monde et sans trop se préoccuper de l'univers moral de demain, ils souhaiteront et réclameront une amélioration de leur condition matérielle et morale d'aujourd'hui.

Quels remèdes étaient envisagés ? De façon un peu simpliste, mais c'est un thème courant alors, Bigot de Morogues demande que l'on crée du travail en excitant les riches à la dépense, bon prétexte pour le traditionnel couplet sur le luxe des riches qui est le pain des pauvres:

«L'argent que les fonctionnaires publics emploient pour accroître le luxe des riches, les fêtes, les dépenses ordinaires et même extraordinaires qu'ils font, sont de la plus grande utilité pour les pauvres. C'est donc la plus grande de toutes les fautes que de restreindre le luxe, mobile de la dépense des grands consommateurs, cause de l'achat d'une multitude de produits, de la distribution d'une grande somme de salaires aux travailleurs et d'une série non interrompue de primes aux producteurs les plus habiles et les plus industrieux» (33).

Pour sa part, le baron de Gérando ne manque pas de souligner le danger de programmes scolaires trop vastes, trop ambitieux qui, en retenant trop longtemps les enfants à l'école, risquent de prolonger la misère familiale:

«Cependant si ce visiteur trouve le moyen de leur procurer un enseignement dont la simplicité concilie tout, qui ne retienne l'enfant que peu de temps, pour apprendre à lire, écrire, chiffrer, tracer même le dessin linéaire, connaître les poids et les mesures, en sachant d'ailleurs parfaitement son catéchisme, que peut-on désirer de mieux?» (34).

C'est la position classique des conservateurs que nous retrouverons fréquemment, le souci de maintenir les catégories sociales existantes dans leur état, la crainte de voir les ouvriers tenter de sortir de leur condition, d'où cette préoccupation de minimiser le plus possible les programmes d'éducation primaire, encore qu'ils soient alors fort indigents, et d'interdire en fait tout accès à une éducation plus complète. L'enseignement secondaire et l'Université demeuraient chasse gardée pour la bourgeoisie et son porte-parole, Thiers, le déclarera nettement:

«L'instruction est, suivant moi, un commencement d'aisance et l'aisance n'est pas réservée à tous».

Si leurs remèdes nous apparaissent évidemment insuffisants et même dérisoires, encore Bigot de Morogues et de Gérando essayaient-ils de réfléchir au problème et en connaissaient l'existence, tandis que la plupart des employeurs ne voyaient d'autre solution à leurs difficultés financières que la réduction des salaires. C'était, en effet, à l'époque le point de moindre résistance, en face d'une population ouvrière inorganisée et affamée. Cette tactique provoquait parfois d'ailleurs des soulèvements durement réprimés.

Depuis longtemps, le clairvoyant Simonde de Sismondi avait bien montré la séparation qui s'affirmait de plus en plus entre les classes travailleuses et déshéritées et les classes possédantes et favorisées, malgré une théorie égalité civile et il en avait souligné les conséquences inquiétantes:

«La nation où la grande masse de la population est exposée à de constantes privations, à des inquiétudes cruelles sur son existence, à tout ce qui peut courber sa volonté, dépraver sa morale et flétrir son caractère, est asservie, dut-elle compter dans ses hautes classes des hommes parvenus au plus haut degré de félicité humaine, des hommes dont toutes les facultés sont développées, dont tous les droits sont garantis, dont toutes les jouissances sont assurées» (35).

Les classes dirigeantes de la Monarchie de Juillet se montrèrent trop souvent d'une incompréhension et d'une dureté extrêmes. C'est qu'elles avaient peur, peur des émeutiers et des barricades, peur des incendies et des pillages, peur pour leurs capitaux, leurs demeures et leurs personnes, peur de voir des biens lentement amassés ou rapidement acquis leur être enlevés, peur de voir échapper ou réduire ces puni-

(33) Bigot de Morogues, ouvrage cité, p.102.

(34) Baron de Gérando, ouvrage cité, p.76.

(35) S. de Sismondi, «Nouveaux principes d'économie politique», Pais, 1819, tome 1.

tions de commande et de prestige dont elles venaient de s'emparer ni dont elles entendaient jouir en paix. Croyons-en Joseph Aynard, l'historien de la bourgeoisie française:

«Si l'on cherche à rassembler les traits de la psychologie de ce temps-là, il semble que la peur du peuple en est un des principaux, surtout pour la période 1830-1835, où les émeutes de Paris et de Lyon ont causé une grosse émotion. La bourgeoisie considère le peuple des villes industrielles comme grossier, ivrogne, vivant dans la misère sans qu'on sache pourquoi. La question du salaire a été abordée, mais avec timidité. On ne considère pas qu'il soit jamais possible de fixer un salaire minimum, de faire qu'un certain degré de misère devienne intolérable, même à ceux qui veulent bien le supporter, on croirait, en agissant dans ce sens, commettre un crime contre la société» (36).

On ne saurait mieux dire. Pour ces bourgeois bien nantis et bien pensants, des ouvriers dociles et soumis, obéissants et respectueux, sont des pauvres envers lesquels on a quelques obligations de charité mal déterminées, auxquels on doit une protection tutélaire, mais des ouvriers qui se plaignent et qui revendiquent ne sont plus que des factieux, des révolutionnaires, des «rouges» envers lesquels toutes les mesures de violence sont permises, car ils menacent l'ordre établi, un ordre que ceux qui en bénéficient sont bien près de considérer comme d'institution divine.

Presque seuls, les Saint-Simoniens et leurs disciples avaient une vue plus exacte de l'évolution économique, de l'importance croissante du secteur industriel, des conditions transformées du travail à l'usine, de ce que pouvait et devait être le nouvel ordre social et rendaient hommage à la foule des prolétaires anonymes, les producteurs par excellence:

«Cette classe dont l'oisiveté bourgeoise ne parle le plus souvent qu'avec dédain, qu'elle traite en humble vassale, compose l'immense majorité de la nation, elle peuple les champs et les ateliers, donne son sang sur les champs de bataille, cultive les sciences et les arts, fournit aux besoins de l'État et entretient, charme, embellit sous mille formes diverses l'existence des classes privilégiées qui l'exploitent et la méprisent» (37).

Malheureusement nous sommes mal renseignés sur les conditions de vie et surtout sur la pensée de ces foules misérables qui n'ont guère eu l'occasion ou la possibilité de s'exprimer, qui, le plus souvent, ont peiné, vécu et sont mortes en silence, ou dont les plaintes n'ont pas dépassé le cercle étroit de leurs familiers.

De loin en loin cependant une voix ouvrière se fait entendre. Sans art, avec lourdeur et gaucherie et non sans emphase à la mode du temps, avec des fautes de vocabulaire et de syntaxe, des travailleurs essayent de surmonter leur accablement et leur fatigue, de secouer leur apathie et de formuler la plainte de ceux qui peinent et qui souffrent sans espoir, les doléances d'un prolétariat anonyme dont le rôle grandit dans la vie économique, mais auquel les pouvoirs publics refusent les droits de l'homme libre et auquel les classes possédantes accordent à peine les moyens de vivre.

La plupart des ouvriers étaient alors fort ignorants et bien peu avaient fréquenté régulièrement l'école, mais ils n'étaient pas nécessairement inintelligents et beaucoup aimaient à s'informer; ils avaient appris que des hommes, qui n'étaient pas des leurs, avaient cependant plaidé leur cause et dénoncé les abus et l'injustice de la société existante. Ils ne lisaient guère Saint-Simon sans doute, mais Célestin Bouglé a montré que le saint-simonisme n'avait pourtant pas été sans influence sur l'action ouvrière.

«Il l'a aidée de plus d'une manière. Non pas seulement par le vocabulaire qu'il a estampillé, par des notions comme celles de "l'exploitation de l'homme par l'homme" ou du "progrès par l'association" que les agitateurs socialistes à la veille de 1848 ne manquent pas d'accueillir et de colporter. Le saint-simonisme mène au socialisme par une autre voie. Il hâte, comme malgré lui, au cœur des prolétaires qu'il s'efforce d'enrôler, la fermentation des sentiments ouvriers, il aide sans le vouloir à la préparation de ce qu'on appellera plus tard "la conscience de classe" des prolétaires. Ces frères inférieurs ne sont pas impunément réunis, instruits, entraînés à la parole. Parmi eux, à leur exemple, et autour d'eux se forment des propagandistes qui bientôt viendront défendre par eux-mêmes et à leur façon, sans demander la permission, sans recevoir de mot d'ordre de personne, la cause des travailleurs. Un amour-propre ouvrier se dresse, qui laisse bientôt voir sa susceptibilité» (38).

Les nouvelles conditions de la vie industrielle, la réunion de grandes masses de travailleurs dans une

(36) J. Aynard, «Justice ou charité?», Paris, 1945, p.75.

(37) Prédication du 9 octobre 1831.

(38) C. Bouglé, «Chez les prophètes socialistes», Paris, 1918, p.47.

entreprise, une région ou un quartier, entraînaient en effet une transformation marquée dans l'esprit des ouvriers qui, pendant longtemps, n'avaient été que des agents inférieurs de la production, dédaignés et résignés, et cela facilitait une propagande qui se faisait de bouche à oreille dans les ateliers et les usines, sur les chantiers ou dans les mines, dans les cabarets, sur les marchés ou dans les logis ouvriers. Les prolétaires prenaient conscience de leur misère et de leur nombre, ils penseront aussi bientôt à leur force et à leur avenir.

«La naissance et le développement des conceptions sociales chez les ouvriers se manifestèrent, non pas tant peut-être par le succès direct ou indirect des doctrines saint-simoniennes, fouriéristes, etc..., que par l'apparition de la caste des prolétaires, avec son instinct de solidarité ouvrière - professionnelle et extra-professionnelle, nationale même internationale - déjà entière au point de vue moral, avant presque d'avoir commencé à se manifester pratiquement. Les prolétaires après juillet, en viennent assez vite à affirmer que leurs intérêts sont communs, uniquement parce que prolétaires, et ce qui cimente encore cette alliance, c'est le sentiment nouveau et général de l'importance de leur classe et de la dignité du travailleur, sentiment qui paraît dû, bien plus à la Révolution de Juillet qu'aux effets de la propagande saint-simonienne» (39).

Nous n'excluons pas pour notre part l'action des deux influences. Cette transformation fut en tout cas aidée par une orientation littéraire nouvelle, favorable aux idées démocratiques, par réaction sans doute contre l'escamotage de la Révolution de 1830 par la bourgeoisie et contre le conservatisme social obstiné des Casimir Périer et des Royer-Collard, des Thiers et des Guizot. Indirectement, le problème social va se trouver posé devant le grand public et la supériorité des classes dirigeantes mise en question.

«Pendant toute une génération, dramaturges et romanciers s'attachèrent à une nouvelle révolution. Ils usèrent pour cela d'une tactique curieuse, conseillée par la prudence, qui consistait à dénigrer les classes gouvernantes en faisant l'apologie des classes populaires, ce qui eut pour effet d'irriter les pauvres contre les riches. Plus osés et plus agressifs que les auteurs de drames qui n'attaquaient que la noblesse, les romanciers ne craignirent pas d'affronter ouvertement les bourgeois, "ces hommes égoïstes qui réduisent leurs frères à la misère et à désespoir". Ils représentent la société divisée en deux camps séparés par une haine profonde, ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. Ils se mirent du côté des faibles et demandèrent justice pour le peuple» (40).

Au reste, les masses populaires n'avaient pas besoin de cette propagande pour être irritées contre les riches et les exploités et elles trouvaient dans leurs expériences et leurs épreuves quotidiennes, assez de raisons pour n'être pas satisfaites de leur condition et pour s'en plaindre. Tous ces travailleurs n'étaient pas des résignés, ils parlaient, parfois vertement, et certains même prenaient la plume pour faire connaître leurs besoins et leur infortune, mais aussi leurs griefs et leurs revendications, pour faire entendre des avertissements et plus tard pour convier leurs frères de misère à s'unir pour une action commune d'affranchissement.

Quelques-unes de ces doléances ont pu être retrouvées. Un ouvrier des salines de Château-Salins, écrivait à Barthe, ministre de la Justice, le 8 décembre 1833:

«Louis-Philippe a dit: "Désormais la Charte est vérité". Aujourd'hui, on dit aux ouvriers: "Vous n'êtes pas des hommes comme les autres, occupez-vous de votre travail, ne lisez pas les journaux, une heure, deux heures, c'est souvent le pain de vos enfants, ne regardez pas plus haut que vous, contentez-vous de votre état, ne vous laissez pas exciter contre la propriété, vous en avez besoin, c'est votre soutien, ne croyez pas être plus heureux sous un autre gouvernement, les hommes sont toujours les mêmes, ne parlez pas, n'écrivez pas, reposez-vous sur vos gouvernants, ce sont des sages"» (41).

Cet ouvrier voyait assez juste et c'était bien là le ton habituel des exhortations à la tranquillité comme la comprenait le *«Juste milieu»*. Cependant, l'éternel humilié, que l'on a coutume de traiter en mineur, commence à relever la tête et à réclamer, au nom de sa dignité d'homme et de producteur, le droit de se faire entendre car, certes, il avait de bonnes raisons de se plaindre et de bonnes raisons aussi de mettre en doute la prétendue sagesse de gouvernants et de possédants qui se bornaient à défendre l'ordre établi.

Écoutons maintenant l'ouvrier tailleur Grignon sur les conditions de travail dans son métier.

«En supposant, dit-il, qu'il n'y ait pas de chômage, le prix de notre salaire est-il en rapport avec le prix

(39) O. Festy, ouvrage cité, p. 330.

(40) D.O. Evans, *«Le roman social sous la Monarchie de Juillet»*, Paris, 1936, p.67.

(41) Cité dans O. Festy, ouvrage cité, p.277.

de notre consommation, peut-il suffire à nos besoins? La durée de notre travail est-elle en rapport avec nos forces? Permet-elle à nos facultés de se développer?

Nous travaillons 14 à 18 heures par jour, dans l'attitude la plus pénible, notre corps se déforme et se casse, nos membres s'engourdissent et perdent leur agilité, leur vigueur, notre santé se ruine et nous ne quittons l'atelier que pour entrer à l'hôpital. Comment consacrer quelques heures de la vie à notre instruction? Comment exercer notre intelligence, éclairer notre esprit, adoucir nos mœurs?» (42).

On remarquera que ces travailleurs déshérités font une place importante à ce que nous appellerions aujourd'hui leurs intérêts moraux, qu'ils ne souhaitent pas seulement une existence moins précaire, un niveau de vie plus élevé, mais aussi une vie plus digne et la possibilité de s'instruire.

Grignon sait bien d'ailleurs que les ouvriers doivent compter surtout sur eux-mêmes, sans doute il souhaite une législation protectrice, mais en attendant de l'obtenir et pour en hâter la venue, il recommande:

«Unissons-nous pour resserrer les liens de la fraternité, pour fournir des secours aux plus nécessiteux d'entre nous, pour fixer nous-mêmes le maximum de la durée du travail, le minimum du prix de la journée».

Revendications d'une rare audace à l'époque et qui risquaient fort de n'être pas entendues et même de scandaliser. Et Grignon conclut:

«Que si l'on nous conteste le droit de nous associer, poursuivons encore, dussions-nous, comme nos frères de Lyon, pousser ce cri de détresse: "Vivre en travaillant ou mourir en combattant"» (43).

Mêmes constatations et même conclusion chez le fouriériste Baulet-Dulaury, ancien député, médecin devenu cultivateur:

«Des demandes subites d'ouvriers ont amené dans les villes une foule de prolétaires attirés par un salaire plus élevé, mais précaire, sujet à baisser ou à manquer encore plus subitement. La vie est chère dans les villes, les occasions de dépenses sont multipliées. Les besoins augmentent avec la civilisation et les salaires ne suivent pas la même progression...

Génés quand ils sont bien payés, ils sont exposés à mourir de faim quand l'ouvrage ne va plus. Pour beaucoup, la vie est raccourcie de moitié par les privations, les fatigues, les occupations délétères, ce fait, les statistiques le prouvent et l'on a imprimé de gros livres sur les maladies des artisans. C'est la faim qui les retient dans les ateliers tristes et dégoûtants où le travail monotone, n'offre que peine et ennui; aussi quand ils le peuvent ils chôment le lundi, le mardi même, et se livrent à des excès rarement plus coupables que les plaisirs des riches. Hélas! avec l'ordre le plus exemplaire, la plus stricte économie, qualités départies à peu d'hommes, l'artisan ne sort point de la misère s'il a une femme et des enfants.

C'est surtout dans les grandes villes manufacturières qu'apparaît terrible le prolétariat, ne possédant en propre aucune instrument de travail, vivant au jour le jour, esclave par la faim au siècle de la liberté, aigri par la comparaison de sa misère avec les jouissances du luxe, excité par les partis, n'ayant rien à perdre et bravant volontiers la mort, mais sentant ses forces augmenter tous les jours et ne manquant ni d'ambition, ni d'adresse, ni d'éloquence» (44).

Ce n'étaient point là de simples vues de l'esprit, la généralisation abusive de quelques situations exceptionnelles, non plus des déclamations de démagogues, mais la constatation d'un état de fait trop fréquent.

Nous avons d'autres documents d'une tragique éloquence, ce sont des statistiques.

En voici une sur l'état social en 1829:

«Il y a alors en France, 32 millions d'habitants, dont 25.600.000 vivant à la campagne et sont des propriétaires fonciers ou des travailleurs agricoles avec leurs familles et 6.400.000 sont des ouvriers. Le pays compte alors 1.600.000 pauvres assistés, plus environ 200.000 mendiants et comme la plupart de ces assistés sont des ouvriers, cela signifie qu'un ouvrier sur quatre, au moins, ne peut pas vivre de son seul travail, même avec un standard de vie extrêmement bas» (45).

(42) Grignon, «*Réflexions d'un ouvrier tailleur sur la misère des ouvriers en général*», Paris, 1833.

(43) Grignon, ouvrage cité.

(44) Baudet-Dulaury, «*Crise sociale*», Paris, 1834, p.13.

(45) Cité par J. Aynard, «*Justice ou charité*», Paris, 1945, p.32.

Ajoutons qu'il faudrait tenir compte de certaines communes où l'assistance publique n'existait pratiquement pas et de familles trop fières pour y avoir recours ou trop mal pensantes pour y avoir droit.

En voici une autre sur les décès dans la ville de Paris où les ouvriers constituaient l'élément le plus important de la population, mais où, rappelons-le, leur situation était moins misérable que dans les centres miniers ou textiles et où l'artisanat qualifié, relativement mieux payé, avait encore large place.

«Et cependant, Paris est la ville où sur 3 personnes qui meurent, une meurt à l'hôpital, où en dix ans, sur 261.000 morts, 216.000 ont reçu une sépulture donnée par la charité légale, c'est-à-dire 5 sur 6. En effet, entre 1820 et 1830, sur 261.000 décès, il y a eu 128.000 enterrements gratuits et 88.000 par les soins des hôpitaux et seulement 44.000 enterrements aux frais des familles, le plus bas prix de l'enterrement étant alors de 15 francs» (46).

A la même époque, nous recueillons le témoignage précieux du cordonnier parisien Efrahem qui, avec une claire vision des nouvelles conditions du travail, condamne les vieilles rivalités et jalousies corporatives pour recommander, l'un des premiers, l'union de tous les travailleurs.

«Je sais qu'il y a entre les différents corps d'état de vieilles haines, de vieilles divisions, mais je vous le demande, est-ce le moment de nous haïr, de nous diviser, de nous quereller, lorsque nous sommes en présence de gens qui profitent de la faiblesse des prolétaires pour les exploiter à leur gré? Les droits, les intérêts des ouvriers, à quelque corps qu'ils appartiennent, sont toujours les mêmes, en défendant les droits et les intérêts d'un corps d'état on protège les droits et les intérêts de tous les autres. Tous, vous voulez du travail et un salaire en harmonie avec vos besoins, tous vous avez faim et vous voulez du pain. Pourquoi vous diviser au lieu de vous unir? Pourquoi vous affaiblir au lieu de rassembler vos forces? Faisons taire de ridicules jalousies de corps d'état et de dangereuses rivalités de métiers, étouffons nos haines, rapprochons nos distances... Prêtons-nous réciproquement aide et appui, prêtons-nous de mutuels secours et une fraternelle assistance» (47).

Et déjà apparaît dans son esprit, l'idée d'une confédération générale de tous les travailleurs, comme aussi les premières notions de conventions collectives et de caisses de secours pour les grèves. Mais il faudra attendre encore longtemps avant que ces suggestions pénètrent dans les esprits de la grande masse des travailleurs et qu'on en puisse tenter la réalisation.

«D'abord, les ouvriers d'un même état doivent former entre eux un corps, ils doivent choisir dans le sein de cette société une commission chargée de les représenter dans les débats avec les maîtres et fixer les salaires d'après le tarif délibéré et arrêté entre ses membres...

Mais, citoyens, vous n'auriez pas atteint le but que vous vous proposez si vous n'appliquez pas aux corps d'état entre eux le principe de l'association, si vous ne cherchez pas à former une association de tous les corps d'état, comme vous en avez formé une de tous les ouvriers d'un même métier...

Il faut qu'après avoir formé des sociétés partielles de travailleurs, vous mettiez ces différentes sociétés en rapport entre elles, il faut que vous les unissiez par un lien commun, que vous établissiez entre elles des rapports faciles et prompts. Il faut que les associations délèguent un ou plusieurs de leurs membres chargés de les représenter auprès des autres, de s'unir, de fraterniser entre elles...

... Il serait bon d'instituer un comité central qui formerait un tout et qui fit de ces sociétés partielles une assemblée générale compacte et forte, enfin une caisse centrale d'épargne et de secours on seraient mis en réserve les fonds nécessaires pour soutenir les ouvriers qui feraient grève».

La brochure d'Efrahem n'a que quatre pages, mais elles sont d'une étonnante densité. C'est un texte sans recherche et sans art, où ne manquent ni les banalités, ni les redondances, mais qui témoigne d'une claire vision des problèmes ouvriers et entrevoit des solutions qui depuis ont fait leur chemin. C'est là et dans quelques écrits analogues qu'apparaissent les premiers éléments de ce que sera plus tard l'organisation ouvrière: le syndicat, la fédération, la confédération, la discussion collective, le fonds de grève ou caisse de résistance, et cela à une époque où nulle association ouvrière n'était autorisée et où la grève était interdite par la loi.

Nous savons que Grignon et Efrahem ne furent ni compris, ni suivis, à vrai dire ils ne furent guère non plus discutés ou combattus, ils restèrent simplement ignorés. Trop d'obstacles se dressaient encore sur la route de l'unité ouvrière pour qu'on en pût espérer la réalisation rapide, mais nous devons rappeler le souvenir de ces précurseurs, dont l'enseignement ne fut pas absolument inutile. Si les masses prolétariennes

(46) Perreymond, «Le bilan de la France, ou la misère et le travail», Paris, 1849, p.42.

(47) Efrahem, «De l'association des ouvriers de tous les corps de métier», Paris, 1833.

les plus misérables, celles de la mine et du textile se montraient par ignorance, apathie, défiance ou découragement, incapables d'autres réactions que des mouvements de violence, vite et durement réprimés, dans d'autres métiers qui avaient conservé un caractère artisanal, dans lesquels la fatigue était moins grande et les salaires un peu moins bas, dans lesquels aussi la valeur professionnelle de l'ouvrier habile lui assurait une relative indépendance et un minimum de considération, dans ces métiers favorisés se formaient déjà des militants conscients des abus d'une société trop et mal hiérarchisée, trop bienveillante aux puissants et trop rigoureuse aux humbles, des militants qui allaient se dresser contre le conformisme des idées reçues et étaient préparés par conséquent à accepter les programmes de réformateurs sociaux auxquels ils apporteraient le secours de leur activité, de leur expérience et de leur courage.

Ils ne sont pas encore nombreux sans doute et dix ans plus tard Flora Tristan ne gagnera pas encore toutes les masses travailleuses à son idée de *l'Union Ouvrière* (48). Mais si une hirondelle ne fait pas le printemps, elle en est du moins l'annonciatrice. Des brochures comme celles de Grignon et d'Efrahem sont pour nous les signes de l'éveil de la conscience ouvrière, elles sont l'ébauche d'une doctrine et d'un programme et elles méritent d'être rappelées.

(48) Flora Tristan, «*L'Union Ouvrière*», Paris, 1843.